



Brève n° 03
du 25/04/2012

LE 1ER MAI, REMETTRE LE SOCIAL AU CŒUR DU DÉBAT

Dans le contexte de l'entre deux tours de la présidentielle, la CFDT appelle à un 1er Mai syndical centré sur ces préoccupations fortes des salariés.

Si la CFDT salue le taux important de participation au premier tour de l'élection présidentielle, elle constate également que les résultats traduisent de vraies inquiétudes sur des sujets essentiels, comme l'emploi, la jeunesse ou encore l'avenir de l'Europe. C'est pourquoi, elle demande que les deux semaines avant le second tour permettent un véritable débat de fond sur ces thèmes qui préoccupent les salariés pour leur avenir.

Un 1er Mai syndical

Or, pour la Commission exécutive confédérale, *« au lendemain du premier tour, il est inquiétant d'entendre des responsables politiques s'auto-désigner uniques représentants des travailleurs en voulant détourner l'objet du 1^{er} Mai. »* D'autant plus, comme le dit François CHÉRÈQUE, que *« l'autonomie des syndicats et le sens du premier mai sont un marqueur dans une société démocratique. Partout où ce respect a été transgressé par les pouvoirs politiques, il y a eu atteinte à la démocratie. »*

Dans ce contexte, la CFDT appelle plus que jamais à faire du 1^{er} Mai un événement syndical centré sur ces préoccupations fortes des salariés. C'est bien là le sens de [la déclaration intersyndicale](#) qui insiste sur la nécessité de faire écho aux revendications portées par les salariés dans cette période de crise, et rappelle le besoin d'une Europe solidaire affirmant sa dimension sociale. Cette journée servira ainsi à interpeller les deux finalistes de l'élection présidentielle et à remettre les sujets importants au cœur du débat.

ETES VOUS SUFFISAMMENT PAYE ?

LA CFDT VOUS PROPOSE UN OBSERVATOIRE DES REMUNERATIONS

Combien les salariés gagnent-ils réellement ? Comment évoluent leurs rémunérations ? Quelles sont les différences entre les secteurs économiques ? La CFDT lance une grande enquête Orion (Observatoire des rémunérations) auprès des salariés cadres et non-cadres du public comme du privé sur leurs rémunérations jusqu'au 17 juin, sur le site « nossalaires.fr ».

Unique en son genre, l'enquête s'intéresse à ce que les salariés perçoivent réellement, au plus près de leur situation d'emploi et de leur feuille de paie.

L'enquête sera annuelle pour permettre des comparaisons d'une année sur l'autre et identifier les évolutions.

Chaque participant peut laisser son adresse mail (*). Dans le strict respect de la confidentialité des

informations, la CFDT lui offre la possibilité d'accès à une page individuelle pour comparer sa rémunération par rapport à son âge, sa catégorie professionnelle, les revenus de son secteur, etc.

Le questionnaire demande moins de 10 minutes à remplir, muni :

- Du bulletin de paie de mars 2012 (pour indiquer le net à payer),
- Du bulletin de paie de décembre 2011 (pour indiquer le cumul net imposable 2011).

(*) Vous recevrez un message contenant un lien vers votre page personnelle avec vos réponses au questionnaire que vous avez la possibilité de modifier ou de compléter jusqu'au 17 juin.